



Cmon bus
Réseau de transport en commun
de l'Agglomération de Chaumont



Agence CmonBus
Gare SNCF
52000 CHAUMONT

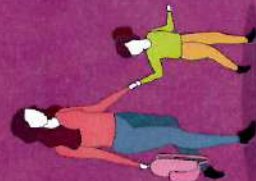
Horaires d'ouverture :
De 7h à 19h,
du lundi au samedi



Tout savoir :
Flashez-moi
avec votre
smartphone

@ www.cmonbus.com

☎ 03 25 02 10 41



As de Pub - Ne pas jeter sur la voie publique

Tout savoir
et s'inscrire

A partir du 3 juillet

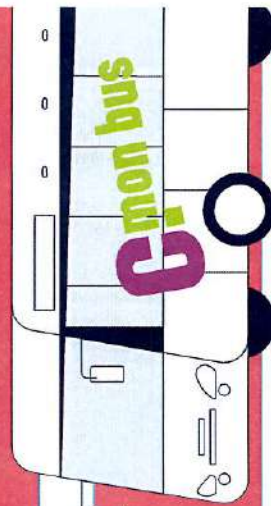
Transport scolaire Rentrée 2023

Du nouveau
dans votre
agglomération



Inscriptions sur :

- www.cmonbus.com
- agence Cmonbus,
gare SNCF à Chaumont



Tuto d'inscription
dans ce dépliant



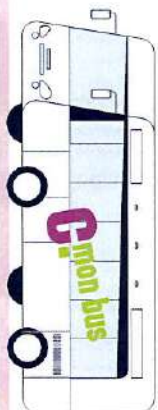
Cmon bus
Réseau de transport en commun
de l'Agglomération de Chaumont



Tarifs 2023-2024

Les inscriptions pour le transport scolaire et la réalisation des cartes sont traitées par Cmonbus.

Un titre de transport est obligatoire pour monter dans les véhicules.



■ Primaires (maternelles + élémentaires)

Un aller-retour gratuit par jour scolaire

■ Collégiens et lycéens

Abonnement transport scolaire :

94€/an, un aller-retour par jour scolaire

Ticket occasionnel dans les cars scolaires :

1,20€, le voyage

Abonnement transport scolaire

+ réseau urbain Cmonbus :

144€/an, voyages illimités



Pour les habitants des communes extérieures à l'Agglomération de Chaumont, pour les étudiants, apprentis et alternants :

Renseignez-vous à l'agence Cmonbus, gare SNCF de Chaumont

Formalités d'inscription

■ Où se renseigner ?

- . Agence Cmonbus
- . Espaces France services Nogent, Froncles et Bologne
- . Mairies

■ Où s'inscrire ?

Selon votre choix :

- . Site internet www.cmonbus.com
- . Agence Cmonbus



■ Pièces à fournir

Pour votre inscription, munissez-vous de :

- . La copie d'une pièce d'identité ou du livret de famille
- . Un justificatif de domicile
- . Une photo d'identité récente
- . D'un chèque de 94€, ou de 3 chèques de 32, 31 et 31€ (Un chèque sera retiré par mois pendant les trois prochains mois), ou d'un mandat de prélèvement SEPA et RIB pour un paiement en dix fois

■ Bon à savoir

Inscription obligatoire avec un dossier papier :

- . Garde alternée (Deux communes de résidence)
- . Inscription dans un établissement autre que celui du secteur (Dérogation)
- . Transport en TER (Vallée de la Marne)
- . Paiement en 3 ou 10 fois

Les élèves résidents à Chaumont et ne disposant pas de carte Cmonbus doivent se rendre à l'agence Cmonbus pour l'établissement de leur carte.

Les cartes et les fiches horaires sont envoyées à domicile.